



## // MARINE BRENIER //

CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION DES ALPES-MARITIMES  
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 11 ET 18 JUIN 2017

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Amis,

Les 11 et 18 juin prochains, vous allez choisir votre député. Vous allez choisir celle ou celui qui, pendant cinq ans, portera votre voix, celle de la 5<sup>ème</sup> circonscription des Alpes-Maritimes.

**Christian ESTROSI, Eric CIOTTI, Philippe PRADAL**, les maires de notre circonscription, les parlementaires et élus de la majorité départementale **me soutiennent**.

Depuis que je suis votre député, voici un an, **je n'ai cessé d'aller à votre rencontre** et, partout, **vous m'avez dit votre désarroi** face au matraquage fiscal, au chômage galopant, à l'insécurité croissante, au laxisme ambiant, au communautarisme rampant ou à l'explosion de la dette qui auront caractérisé le quinquennat Hollande.

Ça suffit ! Ensemble, nous allons tourner la page de cinq ans de pouvoir socialiste.

**Nous allons réussir le redressement et faire repartir la France de l'avant.**

Pour cela, nous allons jouer de tous **nos atouts** : notre **histoire**, notre **identité**, notre **dynamisme**, notre **jeunesse**, notre **imagination**, notre **goût d'entreprendre**, notre **envie de réussir**, notre **volonté de redonner à notre pays la place qu'il mérite dans le monde...**

Nous allons créer **les conditions de la réussite en redonnant confiance, en soutenant l'expression des talents, en favorisant le travail, en rétablissant la sécurité des biens et des personnes, en refondant l'école de la République.**

C'est **pour mener cette bataille de l'espoir** que **je veux continuer à porter votre voix à l'Assemblée nationale, tout en demeurant une élue de proximité toujours à l'écoute**, comme je l'ai été avec force et enthousiasme depuis que j'ai succédé à Christian ESTROSI.

**L'espoir ne vaut que s'il est partagé**, alors rejoignez-moi, rejoignez mon équipe ! Tous les soutiens, même les plus modestes, sont les bienvenus car **c'est ensemble que nous gagnerons !**

Marine Brenier



## MARINE BRENIER

Bulletin de soutien à renvoyer au :  
211, avenue de la Californie - 06200 Nice

**JE SOUTIENS LA CANDIDATURE DE MARINE BRENIER  
AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 2017, DANS LA 5<sup>ÈME</sup> CIRCONSCRIPTION DES ALPES-MARITIMES.**

Civilité :  Madame  Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Email : .....

Profession : ..... Mandat électif : .....

### JE SUIS DISPONIBLE POUR :

- Faire du phoning
- Distribuer des tracts
- Participer à des réunions publiques
- Agir sur les réseaux sociaux
- Organiser des rencontres avec la candidate

### JE SOUTIENS L'ACTION DE MARINE BRENIER

- 10 Euros (soit 3,40€ après réduction fiscale)
- 25 Euros (soit 8,50€ après réduction fiscale)
- 50 Euros (soit 17€ après réduction fiscale)
- 100 Euros (soit 34 € après réduction fiscale)
- Don libre ..... Euros

### Libellez votre règlement, exclusivement, à l'ordre de Philippe PRADAL, mandataire financier de Marine BRENIER

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 66% du montant versé, dans la double limite de 20% du revenu imposable de l'année et de 15 000 euros de dons par foyer fiscal. Une contribution de soutien de 100 euros donne droit à une réduction d'impôts de 66%, soit de 66 euros. La contribution réelle est donc de 34 euros. Un reçu, à joindre à votre déclaration de revenus, vous sera adressé en mars 2018 pour votre contribution 2017.

A ..... le .....

Signature

*Conformément à l'article L52-8 du code électoral, les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20% du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L. 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.*

Conformément aux statuts de l'association de financement, les dons ne peuvent être collectés que sur l'ensemble du territoire national français. Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de vos dons et de nos relations. Elles sont exclusivement réservées à l'usage de Marine Brenier et en retournant ce formulaire vous autorisez celle-ci à utiliser vos données pour des opérations de communication politique et de dons.

Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des co-contractants qui, en leur qualité de sous-traitants de Marine Brenier n'agiront que sur les instructions de cette dernière et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Certains de ces partenaires peuvent avoir des activités dans des pays situés en dehors de l'Union Européenne, notamment aux fins d'hébergement des données. Vos données ne seront toutefois transférées que dans des pays présentant une protection adéquate.

Au regard des garanties imposées par la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à Marine BRENIER - 211 avenue de la Californie - 06200 NICE ou à contact@marinebrenier.fr